



## Communiqué de presse

Paris, 22 février 2012

### OGM

**Encore un effet d'annonce des pouvoirs publics au détriment de l'innovation en agriculture.  
Malheureusement sans prise en compte de l'impact négatif sur la compétitivité.**

**Le gouvernement français a annoncé, le 20 février, avoir demandé à la Commission européenne la suspension de la culture d'un maïs OGM en France. Un nouveau signe négatif contre la recherche en biotechnologie végétale et contre la compétitivité de l'agriculture selon Initiatives Biotechnologies Végétales (IBV).**

Ces dernières semaines, les OGM ont pourtant été au cœur des préoccupations du gouvernement : coexistence, étiquetage, arrêté et décret se sont succédés, envoyant des messages pour le moins incompréhensibles sur la stratégie politique. L'annonce du Ministère de l'Ecologie confirme cette absence de logique.

Comme l'explique P. Gracien, porte-parole d'IBV : « Les études sur lesquelles les pouvoirs publics fondent leur demande n'apportent aucun élément scientifique nouveau. Il est possible que cette demande de suspension de la culture de ce maïs soit rejetée par Bruxelles »

« C'est encore une manœuvre ne remplissant pas les exigences légales d'une nouvelle interdiction. Pendant ce temps, les agriculteurs français n'ont toujours pas accès à l'ensemble des outils innovants dont ils ont besoin pour rester compétitifs. Cette situation est particulièrement préjudiciable alors que ces maïs sont cultivés sur des millions d'hectares dans le monde, surfaces encore en croissance en 2011. », poursuit Philippe Gracien.

Rappelons que, avant toute autorisation de culture ou mise sur le marché, les OGM sont évalués au cas par cas par les experts européens et français. Le maïs MON810, résistant aux insectes, à l'origine de la demande française est cultivé depuis 1998. Il a été jugé sans risques pour l'environnement et la santé à maintes reprises par les autorités compétentes françaises et européennes.

Contact presse : Valérie Carlon : Tél : 06 12 21 08 30 – e-mail : [valerie.carlon@wanadoo.fr](mailto:valerie.carlon@wanadoo.fr).

*Initiatives Biotechnologies Végétales, IBV, fédère l'interprofession semencière et les organisations professionnelles impliquées dans le développement de semences performantes et innovantes pour apporter des solutions durables aux agriculteurs.*

*Son objectif est de promouvoir le développement et l'utilisation des biotechnologies : des semences aux produits qui en sont issus.*

*Les membres fondateurs sont :*

***Le Groupement national Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS).** Il contrôle la qualité des semences pour les utilisateurs dans le cadre d'une mission de service public. D'autre part, il participe au dynamisme de la filière semences et plants de la recherche à la distribution par son activité interprofessionnelle.*

***L'Union Française des Semenciers (UFS),** syndicat professionnel des entreprises semencières. L'UFS réunit 135 entreprises actives dans la recherche, la production et la commercialisation de semences pour l'agriculture, les jardins et le paysage.*

***L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP).** Elle regroupe les entreprises qui recherchent, développent et commercialisent des produits phytosanitaires et des outils de protection des cultures, dont les biotechnologies.*

*IBV est à l'initiative d'un espace d'information et d'échanges via son site [ogm.org](http://ogm.org).*